

Lettre ouverte aux associations d'homophobes qui veulent s'en pendre à Zemmour – par Gérard Bauchet

écrit par Gerard Bauchet | 19 décembre 2014





Petit courrier(s) adressé ce jour à SOS RACISME, LDDH, LICRA, j'aurais bien aimé participer au blocage de leur lignes téléphoniques mais d'ou je suis cela me coûte un bras. Je me contenterai d'un bras d'honneur ! :

J'apprends, comme bon nombre d'entre nous, que vous envisagez d'intenter un procès contre Eric Zemmour sous les prétextes fallacieux de « racisme, appel à la haine... bref toute la dialectique issue directement du stalinisme apprise par coeur dont vous êtes incapables de renouveler le vocabulaire car n'ayant assimilé que ces quelques mots à ressasser indéfiniment, votre imagination se sclérose au fil du temps.

Vous auriez dû vous inspirer de la célèbre tirade de Cyrano après le « c'est un peu court... » mais vous connaissez la suite ! (enfin je suppose).

Avez-vous seulement lu le dernier livre d'Eric Zemmour ? J'en doute (500 pages à analyser...) vous vous contentez de prendre connaissance d'un résumé lu par un autre avec des observations orientées !

Avez-vous seulement entendu la phrase qu'il aurait soit disant prononcée proposant de bouter les étrangers hors du sol de France ? J'en doute aussi car cela n'a jamais été dit mais susurré par votre mauvais génie dans le creux de votre oreille.

Avec une déformation idoine, une sortie de son contexte, une inversion de mot ad hoc et un glissement de ponctuation pour en changer le sens, vous voilà armé de mauvaise foi et falsifications pour la bataille juridique du siècle devant les tribunaux avec à la clé l'espoir de renflouer les caisses de votre association par de substantiels

dommages et intérêts.

Elle est pas belle la vie !

Ce qui vous heurterait éventuellement serait de voir partir 10% de la population dont une certaine partie commence à nous emm... grave depuis quelques années par son incivilité, sa délinquance, sa mainmise progressive et les entraves dans toutes les règles de base de la société Française ?

Doit-on s'islamiser, nivellement par le bas, refuser les lois de la république pour adopter la charia afin de satisfaire votre ego ? Vous en seriez les premières victimes ne perdez pas çà de vue !!

De toute façon c'est complètement exclu.

Il n'est n'en est pas question ! Après 1830 et la conquête territoriale de ce qui sera plus tard l'Algérie, nous n'avons jamais imposé aux Arabes de quitter leur religion ni leur coutumes de vie ni vestimentaires, bien au contraire nous leur avons apporté le modernisme et entre autres l'instruction, française il est vrai, mais cela leur permit l'ouverture à la culture technologique en étant bilingue, ce qui ne les a pas empêchés en 1962, au moment du cessez-le-feu et de l'indépendance, de continuer les massacres et de virer la totalité des Européens qui étaient aussi chez eux depuis plus d'un siècle, ce qui n'est pas le cas pour les immigrés de fraîche date (moins de 50 ans), la naissance sur le sol français ne leur octroyant aucune légitimité hors le respect des lois françaises.

Surtout ne prenez pas l'air ironique en faisant croire que c'est inexact : en 1962, j'avais 19 ans et demi et j'étais dans l'Algérois, Birtouta, Mahelma, Batma, St Charles, etc...

Sur place, j'ai entendu et j'ai vu... et il est des souvenirs ancrés que l'on n'oublie pas même si l'on n'en a pas souffert directement !

Vous voulez faire gober vos insanités à qui ? Aux citoyens, aux patriotes, aux immigrés clandestins, aux juges, aux parlementaires ? Non messieurs les laquais rapaces vos manigances ne prennent plus, vous n'êtes plus crédibles et vous perdrez vos appuis les uns après les autres car le vent tourne, tâchez de vous en souvenir à temps

avant que d'autres vous le rappellent dans la tourmente.

Comme vous voyez, je vis à l'étranger depuis pas mal d'années déjà, j'ai une carte de résident et mon acceptation en tant qu'étranger n'est validée que par le respect des lois du pays d'accueil, ce qui me paraît normal. De même qu'il ne me viendrait pas à l'idée de revendiquer le droit de vote dans un pays hôte dont je n'ai pas la nationalité.

A propos de nationalité, sachez que l'on ne peut servir deux maîtres à la fois, il faut faire des choix dans la vie !

Ici aussi il y a de nombreux musulmans, mais ils ne détiennent que le pouvoir économique par le commerce, c'est dire que la délinquance « hallal » se limite aux escroqueries, rapt, rançons, uniquement en circuit fermé, affaires familiales en quelque sorte.

Politiquement les musulmans n'ont qu'un pouvoir d'influence limité car s'ils sortent des rails : retrait de la carte de résident, car 90% d'entre eux bien que nés à M/car et issus de parents et d'arrière-grands-parents nés sur place, n'auront JAMAIS la nationalité malgache, donc expulsables à tout moment en cas d'atteinte à la souveraineté de l'Etat.

Ce qui fait que le monde musulman est relativement calme car ils savent ce qui les attend par le non respect des lois, fussent-elles un peu « tropicalisées »

Gérard Bauchet

PS Belle leçon d'un petit pays parmi les plus pauvre de la planète qui nous donne une démonstration de civisme par la protection de ses frontières et de ses lois, mais il faut dire qu'ils n'ont pas les moyens de subventionner des parasites de votre espèce qui les poignent dans le dos.